

5^e Année — N° 2

Le Numéro : 3 fr.

Février 1934

LA LIBRE PAROLE

(Revue Mensuelle)

publie...

LE CINÉMA FRANÇAIS

aux mains des

JUIFS

SENSATIONNELLES

REVÉLATIONS

SUR UNE NOUVELLE SECTE . . .

**LES GRADES, LES MOTS
DE PASSE ET LES MOTS SACRÉS
DE LA FRANC-MAÇONNERIE**

LA LIBRE PAROLE

DIRECTEURS : **HENRY COSTON** et **RENÉ PLISSON**

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : **MARYA DEL ROSARIO**

Revue Mensuelle éditée par **LES NOUVELLES EDITIONS NATIONALES**

Société Anonyme au Capital de 50.000 frs

Adresser lettres et mandats à M. COSTON, directeur

15. Avenue du Parc — **BRUNOY (S.-et-O.)** — Tél. 335

Bureaux à PARIS : 5, Avenue de Corbera (12^e) — Ouverts de 14 heures à 16 heures)

IMPORTANT : A toute lettre demandant réponse
veuillez joindre un timbre s. v. p.

PRIME AUX NOUVEAUX ABONNES

LES NOUVEAUX ABONNÉS de LA LIBRE PAROLE
pourront choisir dans la liste ci-dessous un ouvrage
qui leur sera expédié gratuitement.

Les Espions et les Traîtres, par Fergus.

L'Annuaire Général de la F.: M.: Française

TARIF DES ABONNEMENTS :

France et Colonies : **15 frs** (Abonnement de soutien) : **25 frs)**
Etranger : **25 frs** » " : **35 frs)**

Les Abonnements partent du 1^{er} Janvier et du 1^{er} Juillet

Chèque postal : **COSTON à Brunoy : PARIS 1450-82**

Il n'est tenu compte des demandes de Changements d'Adresse
que si elles sont accompagnées de la somme de 1 franc

DES SANCTIONS ?

Ah ! oui, si on jugulait la Presse ?...

par Albert MONNIOT

Chacun se demande comment finira cette affaire Stavisky, qui n'en est qu'à ses débuts.

J'espère que vous n'avez pas pris pour argent comptant les promesses ministérielles de vider l'abcès, de châtier tous les coupables quels qu'ils soient, de faire bonne et prompte justice, etc.

Ce sont tirades rituelles : vous les trouverez sur les lèvres de tous les ministres ayant eu à liquider un scandale qui n'avait pu être étouffé dans l'œuf. Il n'est plus que les Parlementaires pour feindre de faire crédit à de tels engagements, qui n'engagent à rien.

Le Juif Stavisky a eu l'habileté de mettre dans son jeu toute la machine politique, administrative et judiciaire : si on faisait bonne justice, c'est tout le régime qui y passerait, par la mise à découvert de sa corruption.

La branche pourrie peut encore porter son homme : M. Chautemps, qui la chevauche, est assez avisé pour ne pas la scier derrière lui.

Jugez-en plutôt d'après ses actes.

Dès qu'il a obtenu le rejet de l'enquête parlementaire et son ordre du jour de confiance, se manifestent, à Bayonne comme à Paris, les symptômes de cette mise en sommeil de l'affaire qui précède à l'accoutumée l'enterrement.

Mais des députés intègres — il en est, Dieu merci ! — réagissent vigoureusement, protestent contre la politique de l'éteignoir avec tant de véhémence que dans les couloirs on s'engueule — voir le dictionnaire de l'Académie —, qu'on y échange des claques et des directs à la face, voire les coups les plus savants de la savate la plus distinguée.

Réveillée en sursaut, l'instruction inculpe deux nouveaux comparses, dont l'arrestation s'imposait d'ailleurs au premier jour, et la Sûreté générale, s'apercevant qu'elle a fini de triturer les chèques, en envoie une certaine quantité à Bayonne.

Et le T. : Ill. : F. : Chautemps parle de l'enquête administrative qu'il a ordonnée, ce qui nous promet quelques blâmes, quelques déplacements et quelques mises à la retraite.

Voilà ce que seront les sanctions, dans la vaste escroquerie où la politique, la police, la magistrature et l'administration ont été prises la main dans le sac.

En revanche, l'avisé M. Chautemps a déposé d'urgence un projet de loi jugulant la Presse.

Quel rapport...? demanderez-vous. Vous allez voir.

Notre Premier s'est rappelé une vieille tradition monarchiste. Quand l'enfant royal avait commis une faute appelant une correction, comme on ne pouvait porter la main sur sa personne auguste, on fessait à sa place un enfant d'honneur.

M. Chautemps a jugé que ce rôle d'enfant d'honneur convenait parfaitement à la Presse, et il demande au respectable Parlement de supprimer sa liberté.

N'est-ce pas la Presse financière qui a dénoncé, dès l'été dernier, la valse des millions Bayonnaise.

Quand le scandale a éclaté, n'est-ce pas la Presse politique qui a dénoncé tant de collusions criminelles, souligné cent anomalies et réclamé avec insistance la lumière, toute la lumière.

Sus à ce pelé, ce galeux d'où vient tout le mal!

Ce bon M. Chautemps ne s'est même pas demandé s'il n'était pas un peu étriqué pour étrangler cette puissance, si sa petite santé résisterait à l'effort, s'il n'était pas exagérément paradoxal que les sévices fussent exercés contre le seul accusateur : venger le Parlement, il n'a vu que cela.

Il y a, dans la loi sur la Presse, un article visant les attaques contre les fonctionnaires et Parlementaires, dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions. Cet article soustrait les accusateurs à la juridiction correctionnelle et les rend justiciables de la Cour d'assises, où ils sont admis à faire la preuve de leurs accusations. Si la bonne foi est établie, c'est l'acquiescement par la Justice populaire.

C'est cela que ne veut plus M. Chautemps : il entend livrer les journalistes indépendants qui dénoncent les concussions et prévarications, les abus et dénis de justice, il entend, dis-je, livrer les empêcheurs de voler en rond à ses magistrats de correctionnelle.

La Presse ainsi muselée, quelle sarabande!

On a dit justement que l'épargne et le budget étaient au pillage : ce serait désormais la curée.

Car il faut, au logis, que chacun d'eux revienne

Avec un os demi-rongé

Et que, trouvant au seuil son orgueilleuse chienne

Jalouse et le poil allongé,

...Il lui dise en jetant son quartier de charogne :

« Voici ma part de royauté. »

Cet attentat à la liberté de la Presse se commettrait sous le couvert d'une équivoque : le freinage de la diffamation.

Ce mot, diffamation, sonne mal à l'oreille, et l'on confond généralement diffamation et calomnie.

C'est une grossière erreur, entretenue par les profiteurs de tout poil. Le Code lui-même a pris soin de définir : « La diffamation est l'articulation d'un fait, *vrai ou faux*, pouvant porter atteinte à l'honneur ou la considération, etc... »

Vous avez bien lu : vrai ou faux.

Si le fait est faux, qu'il y ait eu imprudence ou mauvaise foi, il y a dommage, et l'allégation doit emporter condamnation. Si le fait est exact, le journaliste a rendu, en le dénonçant à ses risques et périls, un de ces services qui sont l'honneur et la raison d'être de la Presse indépendante.

Pour en juger, il faut cette magistrature libre qu'est le jury, jugeant en équité; il faut surtout ce droit absolu de faire la preuve, qui est l'apanage de l'inculpé devant la Cour d'assises.

Je dis donc qu'en vitupérant la diffamation, sans plus, devant le Sénat, M. Chautemps, qui est avocat de son état, a abusé ses auditeurs, entretenu une confusion qui n'est pas permise à un juriste.

Il n'a pas manqué, comme toujours en tel mauvais cas, de mêler au débat ces journalistes marrons, maîtres-chanteurs généralement connus, qui se servent d'une feuille publique comme d'une escopette.

Pour ces turpides folliculaires, pas d'indulgence, pas de rémission : du balai ! mais les articles du Code ne manquent pas pour les atteindre et les châtier.

Je ne sais pas si M. Chautemps sera encore ministre quand paraîtront ces lignes. Si oui, je lui dirai :

« On trouvait déjà que vous abusiez de votre rôle de bouche-trou du Cartel. Après votre tentative de mauvais coup contre la liberté de la Presse, palladium de toutes les libertés, c'est fini, allez-vous en ! Et ne revenez plus ! »

Albert MONNIOT.

LISEZ :

**LE ROLE DES JUIFS
ET DE LA F. . M. .
DANS L'AFFAIRE STAVISKY**

PRIX : 2.50 Franco

Le Cinéma Français et les Juifs

par René-L. JOLIVET

Avec la presse et le théâtre, la cinématographie est un des moyens les plus puissants pour agir sur la masse. Soit par des films de propagande brutale, soit par des films tendancieux, il est facile de se rendre compte comment on peut changer la mentalité de tout un peuple, à notre époque, où des millions de personnes s'entassent quotidiennement, dans les cinémas. Et l'engouement est tel qu'il est des gens qui préfèrent se priver d'un repas plutôt que de manquer un film.

Or, dans quelles mains se trouve cette puissante machine à impressionner les cervelles qu'est le cinéma? Quels sont les gens, véritables *dictateurs du sentiment*, qui font rire ou pleurer, s'enthousiasmer ou s'indigner tous les jours et aux quatre coins du globe?

La réponse est nette, comme toujours d'ailleurs : « Les Juifs ».

D'une façon générale (à part l'Allemagne et pas depuis longtemps), on peut affirmer que le Youpin est maître du cinéma dans le monde entier.

Pour ce qui concerne la France, dans les renseignements qui vont suivre, nous tenons à préciser que nous ne faisons pas mention des artistes mais seulement des dirigeants de la cinématographie, tant directeurs commerciaux que directeurs de publicité, tant administrateurs que commissaires aux comptes et cela pour les années 1931, 1932 et 1933. La liste que nous dressons n'est nullement restrictive. Il n'y a là que le résultat d'un examen minutieux, mais forcément réduit par le peu de temps que nous avons eu à produire ce travail.

Grandes firmes cinématographiques en France :

Pathé Nathan.
Osso.
Jacques Haïk.
Alex Nalpas.
Diamant Berger.
Braunberger-Richebé.
Raisfeld.

Pierre Mathieu.
Forrester-Parant.
Hakim.
Agiman et Sassoon, distributeurs pour les Directeurs Français associés.

Sociétés constituées en 1933 :

Hakim.
Studios Blumenthal, Arnaud, Gourmat.
Productions R. Blumenthal, Arnaud.
Feleuer et Gombo.
C. Schnuerer.
Mazolf et Tojetti.
Société Haendler et C°.

Compagnie indépendante de distribution :
Directeur : Metzger.

Compagnie Parisienne Cinématographique :
Directeur : Robert Lévy.
Directeur Artistique : Edmond Roll.

Compagnie Ars-Film :
Directeur : Simon Schilfrin.

Compagnie La Sindex :
Directeurs : Romain Pinés et Simon Schiffrin.

La Maison de Distribution :
Directeurs : Sassoon et Agiman.

Eclair-Journal :
Directeur : Charles Michel.

Aster-Film :
Directeur : Stengel.

Studios Paramount :
Directeurs : Zukor et David Souhami.

Service de distribution des films Jacques Haik :
MM. David, Ballmer, Schiltz et Wevert.

Studios Osso :
Directeur : Raphaël Epstein.

Gaumont-Franco-Film Aubert :
Directeur : Keim.

Société d'Édition et de Location de Films :
Directeurs : Sprecher et Jean Girehshaber.

Equitable-Film production :

Formée en 1932. Apports : Marc, Moses Safra et Jacob Brodsky.

Société Sonore d'Enregistrement, fondée en 1932 :

7 Administrateurs dont 3 Juifs : Netter, Klotz et Isenberg.

Société française d'Exploitation cinématographique Sofrexi :

Administrateurs : D'Adler, Dreyfus Robert et Reinchenbach Bernard.

Etablissements Telos :

Setting et Treinam.

Sphinx Films :

Krichesky, Lucien Hayer.

Via Film :

Directeur : Jacques Natanson.

Ciné-Soleil :

Christophe Mulleneisen, Hans Lévy, Charles-Henry Jarosy.

Anglo-France Film Corporation :

Conseil d'Administration : Noé Bloch, Samuel Kustow.

Commissaires aux Comptes : Samuel Rosentol, Naum Soskin.

Ciné-Son :

Nemirowsky, Mathieu, P. Weill, Schopoliansky, Molina.

Union-Cinématographique Européenne :

Serge Dumoulin, Ossip Soiffer, David Stivel, Theodore Heider.

Alma-Films :

Sorisky, Oswald, Wollenvoeller.

Leo Film :

Cohen.

Laboratoires Protector :

Paul Schochoff, Louis Marx.

Arys Film :

Arys Nissoti, Arthur Nissoti, Baum Mira, Ebrahim Achtazadeh, Alter Serman.

Universal Film :

J. Laemmle. Directeur à Paris : F. Braun.

Compagnie du Cinéma :

Directeur : Henry Ullmann.

Studios Pathé-Nathan :
Directeur : Charles David.

Amax Film :
Directeur : Robert Amsler.

Films Epoc :
Directeur de publicité : André Robert.

...et si l'histoire vous amuse, nous pourrons la continuer.

En résumé, constatons qu'en France, comme partout ailleurs, les grandes sociétés cinématographiques sont juives, leurs directeurs sont juifs, leurs administrateurs sont juifs, leurs chefs de publicité sont juifs. Qu'est-ce qu'il reste aux Français? Des places de machinistes, d'ingénieurs du son, quelques rares postes de metteurs en scène, et c'est tout.

Après quoi, on nous montre des navets, des films stupides ou bien des films dont la mise en scène, le son et les images sont acceptables, mais dont le scénario est démoralisant. Après quoi, le bon public, et les critiques lorsqu'ils en ont le courage, s'écrient : « Le cinéma français est au-dessous de tout! » ou bien encore : « C'est du théâtre filmé et du plus mauvais! »

Que l'on commence par faire des films français qui soient français, il y aura déjà du progrès. Nous avons chez nous des artistes, des auteurs, des directeurs, des techniciens qui valent ceux des autres pays et que nous aimerions voir à l'œuvre, hors de portée des pattes crochues de la Juiverie Internationale. Marcel Pagnol semble donner l'exemple. Aux autres de le suivre!

René-L. JOLIVET

P.-S. — Un Juif, Abel Gance, a réalisé « Napoléon ».

Ce n'était pas trop mal, reconnaissons-le.

Nous apprenons que le Youpin Chaplin, dit Charlot, veut incarner l'Empereur dans un prochain film! Vous voyez d'ici Charlot en Napoléon? Il y a de quoi rigoler!

A quand Louis XIV interprété par le même pitre? Les Juifs ont peur de tout, excepté du ridicule.

L'Affaire Stavisky

La presse indépendante a dit et dira tout ce qu'il faut penser et savoir de cette mystérieuse affaire.

Notre rôle ici n'est pas de faire de l'information à la façon du *Petit Parisien* ou de *Paris-Soir*, mais de souligner certains détails qui échappent au public et de fournir des renseignements que la presse n'ose donner.

Nous consacrons, par ailleurs, une brochure (1) à ce scandale *judéo-maçonnique*.

*
**

Avant-hier c'était *Panama* avec ses Juifs : *Cornelius Herz*, *Arton* et *Reinach*.

Hier, l'affaire de la Gazette du Franc avec la Juive *Hanan* et les Juifs *Bloch*, *Lévy*, *Sacazan*, etc...

Aujourd'hui l'affaire *Stavisky*. Ce Juif russe est flanqué du Juif de théâtre *Hayotte* et du Juif d'affaire *H. Cohen*.

Ses protecteurs et protégés sont des FF. MM. notoires :
F. *Chautemps C.* (32^e).

F. *Dalimier* (L. « *Philantropes-Réunis* »).

F. *Durand Julien* (L. « *Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié réunies* »).

F. *René Renoult* (L. « *L'Avant-Garde Maçonnique* »).

F. *Garat*, député.

F. *Thomé*, directeur de Sûreté générale.

Etc...

Liste à laquelle il faut — si nous en croyons la R. I. S. S. — ajouter :

F. *Hudelo*, ancien Préfet de Police (L. « *Cosmos* »).

F. *Guiboud-Ribaud*.

F. *A. Dominique*.

F. *Gentilly*, grand orateur de la G. L.

F. *Pierre Darius*, directeur de *Midi*.

F. *André Dubois*.

FF. *Bressot*, *Hennett*, *Bayart*, *Ducloux*, policiers.

Et :

L'illustre *Bonnaure*, président des *Jeunesses Laïques du III* (dont le siège est dans le local du *Patronage maçonnique*, 10, rue du *Petit-Thouars*, Paris (3^e)).

Cette affaire qui coûte 650 millions à l'Épargne française, est une affaire strictement *judéo-maçonnique*.

1. Le rôle des Juifs et de F. M. dans l'affaire *Stavisky*.
Prix : 2 francs (2 fr. 50 franco.)

Une Nouvelle Secte Maçonnique

Quelques Notes sur la « Grande Loge de Fraternité Universelle »

par H. C.

Nous avons eu l'occasion, dans nos précédents numéros, de parler de cette « loge libre » que venait de créer le F. V. Robert G. Bernard, sous le titre : *Travail-Lumière-Fraternité*.

Elle ne fut pas reconnue régulière par le Grand Orient et la Grande Loge.

Cel a ne l'empêcha nullement de poursuivre ses « travaux » et de constituer avec quelques Loges-sœurs, une obédience sous le titre de *Grande Loge de Fraternité Universelle*.

*
**

Un heureux hasard nous a permis de jeter un coup d'œil sur les « *Constitutions et Règlements généraux* » que viennent de publier les FF. V. de cette nouvelle secte.

Nous chagrinerons sans doute le bon F. V. Bernard — qui stipule sur chaque volume remis à un F. V., et de sa propre main que... « *ce livre sous aucun prétexte ne peut être lu ou remis à un « profane* ».

Après tout, comme nous ne faisons pas lire l'ouvrage à nos lecteurs, nous contentant de l'analyser et de le citer, — pour ce travail, le F. V. Bernard avouera que nous ne sommes pas trop... *profanes* —, les FF. V. de la G. V. L. V. F. V. U. V. ne pourront nous en vouloir.

*
**

« La Grande Loge de Fraternité Universelle a été fondée par le frère Robert-G. Bernard », lisons-nous dans ce volume.

« Le frère Robert-G. Bernard, publiciste, est né en France de parents français, il fut régulièrement initié maçon à Paris, par une obédience maçonnique française et régulière. »

(Pourquoi ne pas dire que c'est la *Grande Loge de France*?)

Le F. V. Bernard est peu communicatif. C'est tout ce qu'il révèle sur sa personne.

Où est-il né? Quand?

De qui?

Dans quel journal, dans quelle revue écrit-il?

Mystère!

- (Mot sacré : Mohabon.)
(Mot de passe : T-hubalkain.)
4. *Maître secret.*
(Mots sacrés : Jod, Adonai, Dii, Ivah.)
(Mot de passe : Ziza.)
5. *Maître parfait.*
(Mot sacré : Jeovha.)
(Mot de passe : Acacia.)
6. *Secrétaire intime.*
(Mot de passe : Joabert, on répond : Zerbal.)
(Mot sacré : Jeovha.)
7. *Prévôt et juge.*
(Mot de passe : Tito.)
Mot sacré : Iakinaï.)
8. *Intendant des bâtiments ou M. en Israël.*
(Les mots de passe et sacré se donnent à l'attouchement :
un F. dit : Jackinaï; son interlocuteur répond : Judea.)
9. *Maître élu des Neuf.*
(Mot de passe : Stolkin, qui signifie : vengeance.)
(Mots sacrés : Nekar, Nekam.)
10. *Illustre Elu des Quinze.*
(Mot de passe : Heleham.)
(Mots sacrés : Zerbal, on répond : Benhacar.)
11. *Sublime chevalier élu.*
(Mot de passe : Stolkin.)
(Mot sacré : Adonai.)
12. *Grand Maître Architecte.*
(Mot de passe : Babinim.)
(Mot sacré : Adonai.)
13. *Royal Arche.*
(Mots de passe : Jub, Jéo, Hayah, Yva, Gotha, Adonai,
Heleham, Guibulum, Jackinaï.)
(Mot sacré : Jehovah.)
14. *Grand Ecossais de la perfection, dit de la Voûte sacrée, ou de Jacques VI.*
(Premier mot couvert : Jabulum.)
(Premier mot de passe : Schibboleth.)
(Deuxième mot couvert : Hahabin.)
(Deuxième mot de passe : Helehanam.)
(Troisième mot couvert : Adonai.)
(Troisième mot de passe : Mahac, Maa, Rabaach.)
15. *Chevalier d'Orient et de l'Épée.*
(Mot de passe : Iahaborou Hammaïm.)
(Mot sacré : Raphodon.)
(Grande parole : Sehilo, Sehalloum, Abi.)

16. *Prince de Jérusalem.*
(Mot de passe : Thébeth.)
(Mot sacré : Adar.)
17. *Chevalier d'Orient et d'Occident.*
(Mot de passe : Perignan et Gadon.)
(Mot sacré : Abaddon.)
18. *Souverain Prince Rose-Croix.*
(Mot de passe : Emmanuel.)
(Mot sacré : I.N.R.I.)
19. *Grand Pontife ou Sublime Ecossais.*
(Mot de passe : Emmanuel.)
(Mot sacré : Alleluia.)
20. *Vénérable Grand Maître de toutes les Loges symboliques*
(Maître « ad vitam » ou Souverain prince maçon).
(Mot de passe : Jeksson.)
(Mot sacré : Rasah Betsuah.)
21. *Noachite ou Chevalier Prussien (1).*
(Mot de passe : Phaleg, prononcé trois fois, d'un ton lugubre et lent.)
(Mots sacrés : Sem, Cham, Japhet.)
22. *Chevalier Royal-Hache ou Prince du Liban.*
(Mots de passe : Japhet, Ooliab, Libanus.)
(Mots sacrés : Noé, Beseleel, Sidonius.)
23. *Chef du Tabernacle.*
(Mot de passe : Ouriel.)
(Mot sacré : Jehova.)
24. *Prince du Tabernacle.*
(Mot de passe : Uriel.)
(Mot sacré : Jehovha.)
25. *Chevalier du Serpent d'Airain.*
(Mot de passe : I.N.R.I.)
(Mot sacré : Moïse.)
(Mot couvert : Joannes Ralp.)
26. *Ecossais-Trinitaire ou Prince de Merci.*
(Mot de passe : Gomel.)
(Mots sacrés : Jehovha, Jakin.)
(Mots couverts : Giblim, Gahaon.)
27. *Souverain Grand Commandeur du Temple.*
(Mot de passe : Salomon.)
(Mot sacré : I.N.R.I.)
28. *Chevalier du Soleil ou Prince Adepté.*
(Mot de passe : Stibium.)
(Mot sacré : Adonai; on répond : Abbraak.)
29. *Grand Ecossais de Saint-André d'Ecosse, Chevalier du Soleil.*
(Mots de passe : Talliud, Furlac, Ardarel, Casmaran.)
(Mot sacré : Nekamah.)

1. Le T.:. Il.:. F.:. Frédéric II, roi de Prusse, fut le fondateur de ce grade.

30. *Chevalier Kadosch, Chevalier de l'Aigle blanc et noir.*
(Mot de passe : Nekam, Makah.)
(Mot sacré : Nekam, Adonai.)
(Mot de passe pour entrer en conseil : Nekam; réponse : Menachem.)
(Mot de passe pour sortir : Phaal-Kol; réponse : Pharas-Kol.)
31. *Grand Inspecteur, Inquisiteur, Commandeur.*
(Mots sacrés : l'un dit : Justice; l'autre répond : Equité; et tous deux ensemble : Ainsi soit-il.)
32. *Sublime Prince du Royal-Secret.*
(Mots de passe : Phaal-Kol; on répond : Pharas-Kol; on s'embrasse en disant tous deux : Nekam-Makah.)
(Mots sacrés : l'un dit : Salix; l'autre : Noni; tous deux : Zengu.)
33. *Souverain Grand Inspecteur général.*
(Mots de passe : Jacques de Molay; réponse : Hiram Abi; Frédéric, réponse : Roi de Prusse.)
(Mots sacrés : Nekamah, Bealim Adonai.)

Nos lecteurs conviendront que le F. Bernard, qui ne put recevoir ces hauts grades, a grandement raison de les exclure à son tour.

C'est de bonne guerre.

*
**

Par ce très court aperçu nos lecteurs sauront maintenant, qu'à côté du *Grand Orient* (16, rue Cadet), de la *Grande Loge* (8, rue de Puteaux) et du *Droit Humain* (5, rue Jules-Breton), il existe une nouvelle secte maçonnique pour laquelle le secret est tout et les hauts grades, des formalités inutiles.

Ce sera notre seule conclusion, pour aujourd'hui.

H. C.

A partir du 31 Mars

l'Abonnement à

LA LIBRE PAROLE

sera porté à 20 francs

A TRAVERS LES LOGES PARISIENNES

Guerre au Fascisme !

Les scandales qui se succèdent sans interruption depuis les dernières élections ne font pas l'affaire des F. . M. . puisque la plupart des crapules, escrocs et assassins gouvernementaux sont des affiliés de la Veuve. Le grand public averti par quelques journaux courageux commence à comprendre ce qu'est un Franc-Maçon et il est hors de doute que l'opinion publique est de plus en plus montée contre les profiteurs du régime ignoble que nous subissons.

Mais voilà, être antimaçon, être Français avant tout, c'est être un infâme « réac » et un « sale fasciste » !

Un petit tour dans les loges parisiennes montrera mieux qu'un discours, à nos lecteurs, quelle est depuis quelque temps la grande préoccupation de la F. . M. . qui, supprimée en Italie et en Allemagne, commence à prendre peur de subir le même sort chez nous si les patriotes arrivent aux leviers de commande.

La question à l'ordre du jour dans les Loges est la QUESTION A : « ETUDE DES DOCTRINES FASCISTES ET DES MOYENS DE LES COMBATTRE ».

Mardi 2 janvier 1934.

Loge « Fraternité des Peuples ».

Présentation par la Commission *ad hoc* du rapport sur la question A.

(B. . H. . 887)

Mercredi 3 janvier 1934.

Loge « Raison et Laïcité ».

« Vote sur les conclusions de la question A ».

(B. . H. . 887)

Vendredi 5 janvier 1934.

Loge « Les Amis de l'Humanité ».

Rapport sur la question A par le F. . Corbière.

(B. . H. . 887)

Samedi 6 janvier 1934.

Loge « Le Niveau Social ».

Question A. Suite de la discussion et conclusion.

(B. . H. . 887)

Dimanche 7 janvier 1934.

Loge « L'Aurore Sociale ».

Question A. Lecture des rapports préparatoires par les F. . rapporteurs.

(B. . H. . 887)

Dimanche 7 janvier 1934.

Loge « L'Équité ».

Suite de la discussion sur la Question A.

(B. : H. : 888)

Lundi 8 janvier 1934.

Loge « Fédération Universelle ».

La Question A (1^{er} Rapport) par le F. : Arisi.

(B. : H. : 888)

Mardi 9 janvier 1934.

Loge « L'Avenir ».

Révolution prochaine ou fascisme? par le frère Marcy,
ancien membre du C. : de l'O. :

(B. : H. : 888)

Mardi 9 janvier 1934.

Loge « L'Amitié ».

Rapport du F. : Baldazani sur la Question A.

(B. : H. : 888)

Mercredi 10 janvier 1934.

Loge « France-Arménie ».

« Fascisme et Hitlérisme », par le F. : Arenovitch.

(B. : H. : 888)

Jeudi 11 janvier 1934.

Loge « Les Rénovateurs ».

« Discussion de la Question A ».

(B. : H. : 888)

Dimanche 14 janvier 1934.

Loge « Les temps futurs ».

Rapport du F. : Bourgeois sur la Question A.

Dimanche 14 janvier 1934.

(B. : H. : 888)

Loge « La Sincérité Fraternelle ».

Question A.

(B. : H. : 888)

Samedi 13 janvier 1934.

Loge « La Bonne Foi ».

Question A.

(B. : H. : 889)

Lundi 15 janvier 1934.

Loge « L'Évolution Sociale ».

Rapport sur la question A pour les FF. : Parsons, Mo-
reau et Bergerol.

Mardi 16 janvier 1934.

Loge « La Raison ».

Étude des Doctrines fascistes. Les moyens de les com-
battre (Question A).

Rapport du frère Olléon.

(B. : H. : 889)

- Mardi 16 janvier 1934.
Loge « La Justice ».
Question A.
Rapport du frère Kienlen.
(B. . H. . 889)
- Mardi 16 janvier 1934.
Loge « Les Précurseurs ».
Etude de la Question A.
(B. . H. . 889)
- Mercredi 17 janvier 1934.
Loge « Raison et Laïcité ».
Vote sur les conclusions de la Question A.
Rapporteurs : les FF. . Lenormand et Servanty.
(B. . H. . 889)
- Mercredi 17 janvier 1934.
Loge « Le temple de l'Honneur et de l'Union ».
Deuxième séance d'étude sur la Question A.
Les causes et le développement du Fascisme en Italie,
par le F. . MARIO ANGELONI, avocat à la Cour de Cassation d'Italie,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA LIGUE ITALIENNE DES DROITS DE L'HOMME,
M. . de la L. . Italia Nuova.
(B. . H. . 889)
- Jeudi 18 janvier 1934.
Loge « Les Travailleurs ».
Discussion de la Question A.
(B. . H. . 889)
- Vendredi 19 janvier 1934.
Loge « Vérité prime tout ».
Etude de la Question A.
par le Frère Bouillet.
(B. . H. . 889)
- Dimanche 21 janvier 1934.
Loge « Germinal ».
Rapport sur la Question A.
par le F. . B.
(B. . H. . 889)
- Mardi 16 janvier 1934.
Loge « Charles Maguette ».
Le Fascisme,
par le F. . R. Lant. .
(B. . H. . 889)
- Mardi 16 janvier 1934.
Loge « L'Etoile Ecossaise ».
Quelques mots sur le mouvement fasciste en Belgique,
par le F. . Beguin.
(B. . H. . 889)

Ainsi qu'on peut le constater, la grande préoccupation des chevaliers de la Veuve est le Fascisme, et surtout l'extension des doctrines fascistes.

Divers

En dehors de cette fameuse question A, signalons que :

Le 4 janvier 1934, à la Loge « La Renaissance », le F. V. Voronoff a fait une conférence sur la « Stérilisation des Anormaux ».

Le 5 janvier 1934, à la Loge « Les Droits de l'Homme », le T. C. F. Offner, écrivain pacifiste, a fait une conférence sur l'Etat actuel du Problème du Pacifisme ».

Le 9 janvier 1934, rue Cadet, a été initié un nommé Fainsiber, serait-ce l'acteur juif bien connu?

Le 10 janvier 1934, le D^r et F. Pierre Vachet, confident et conseiller de la femme du juif escroc Stavisky, a parlé dans une Tenue Blanche, salle des Fêtes de la Grande Loge de France, en compagnie du F. Perrin et de Marcel Déat, socialistes « mous » et députés de Paris.

— A la L. « Unité-Solidarité, le 21 janvier, le T. Ill. F. Gaston MARTIN, 31^e grade, député de Lot-et-Garonne, fit une conférence en « tenue blanche », sur : *La Révolution Française et la Franc-Maçonnerie* (B. H. 890).

— A la L. « L'Enseignement Mutuel », grande « batterie d'allégresse » en l'honneur de l'entrée du F. Adolphe CHÉRON, député de la Seine, dans le Ministère. Un de plus! (B. H. 890).

— Le F. H. MINEUR, astronome de l'Observatoire de Paris, membre de la L. « Agni », fit le 22 janvier, à la L. « Art et Science », une conférence sur *la Science, la Société et la F. M.*

En écoutant ce laïus, les FF. — dit-on — étaient dans la lune (B. H. 890).

— Au cours d'une Tenue Blanche FERMÉE, organisée par les RR. LL. « Akademos », « Art et Science », « Locarno » et « Le Progrès », Adrien MARQUET, député-maire de Bordeaux, fit une conférence très remarquée sur *le Néo-Socialisme*.

Preuve que Marquet, comme les autres, est tenu de ce côté-là (B. H. 890).

— La Loge « La Libre Pensée » annonce dans le *Bulletin Hebdomadaire*, n° 890, la mise à l'honorariat du F. Rothschild. Lequel est-ce?

— A la Loge « La Philosophie positive, le F. LECLERC, inspecteur de l'Enseignement primaire, fit le 24 janvier, une conférence sur *Le chaos économique, la désintégration sociale, l'anarchie politique*.

Les FF. s'apercevraient-ils enfin de la faillite de leur politique? (B. H. 890).

— Grande batterie d'allégresse, à la Loge « Les Etudiants », en l'honneur du T. Ill. F. ROVET, 33^e, membre du G. C. D. R., promu dans la Légion d'honneur (B. H. 890).

Idem, à la L. « Le Mont Sinaï », pour les FF. BONIFAY et SAPET, nommés chevaliers (B. H. 890).

Le Gouvernement maç. décore ses petits amis.

— *Le Fascisme a été défait dans les Balkans!*, tel est le thème de la conférence que firent les FF. KOSTA TODOROFF et LEBEDEFF, « anciens ministres », à la Loge « Les Amis du Progrès » (B. H. 890).

Viennent-ils exprès de Bulgarie?

— A Chelles, les FF. s'inquiètent de *l'avenir de leurs enfants devant l'évolution économique*.

Le F. FÉE (de la L. de Melun), directeur de l'*Office départemental d'orientation professionnelle*, leur a donné de bons conseils au cours de la tenue du 28 janvier (L. « La Solidarité Chellose ») (B. H. 890).

— Le F. ARTURO LABRIOLA, ancien ministre du Travail italien, ancien maire de Naples, a fait, le 22 janvier, devant les membres de la L. Yougoslave « Le Général Peigné » de Paris, une conférence sur *Ideaux de Paix et Réalités de Guerre* (B. H. 890).

On passe son temps comme on peut.

— A la L. Juive « Le Mont Sinaï » de Paris, le F. Juif Emile SCHREIBER, directeur des *Echos*, par la le 22 janvier, de la nécessité pour les Juifs du « retour à la terre » (B. H. 890).

Il eut, paraît-il, beaucoup de succès. Mais nos FF. Juifs se gardent bien de montrer l'exemple.

Ils sont trop bien dans nos ministères, dans nos administrations, à la Bourse, dans le commerce!

— A l'Orient de Charenton, la L. « Travail et Lumière » annonçait dans le *Bull. Hebdomadaire* 890, une conférence du F. SERIOT, sur le *Crime de Sérajevo* (révélation?), qui fut — nous l'avons démontré maintes et maintes fois — l'œuvre de la F. M.

Les FF. de Charenton seraient-ils fous au point de « manger le morceau »?

— Jacques KAYSER, ancien vice-Président du parti radical-socialiste, a fait, en « tenue blanche fermée », à la L. « Francisco Ferrer » (23 janv.), une conférence sur *Le Jeune Radicalisme* (B. H. 890).

Les FF. Gaston MAURICE et ZOUSMANN, avocats à la Cour, prirent part au débat et... s'eng...lèrent fraternellement.

— A la L. « Colonie », batterie d'allégresse en l'honneur du F. PINAULT, promu chef de bataillon (B. H. 890).

— *Idem* à la L. « L'Union Latine », en l'honneur du F. Jacques J....., pour sa nomination comme conseiller du Commerce extérieur.

Un de plus!

Mais qui est-ce?

LE F. VISITEUR.

Documents Secrets

Une circulaire maçonnique qui montre à quel point les FF.: MM.: craignent les divulgations et les attaques de la presse anti-maçonnique

Nous avons réussi à nous procurer une circulaire confidentielle concernant la Défense de la F.: M.:.

Nous nous empressons de la reproduire. — N. D. L. R.

GRANDE LOGE DE FRANCE

R.: E.: A.: A.:

Convent 1934

La Défense de la Franc-Maçonnerie.

L'Association Maçonnique Internationale, justement préoccupée des dangers qui menacent notre Institution, a jugé nécessaire d'inviter les Obédiences à étudier les mesures à prendre « pour défendre la Maçonnerie, soit contre les attaques et les accusations dont elle est l'objet, soit contre les déviations qui affaiblissent et dénaturent son action ».

La Grande Loge de France, répondant à l'appel de l'A. M. I., croit devoir, à son tour, soumettre à l'examen des Ateliers de l'Obédience, cette question dont l'importance et la complexité n'échapperont à personne.

Pour rechercher une solution, il serait bon peut-être, de ne point oublier ce principe que l'activité essentielle de la Maçonnerie réside dans le travail des Loges, et que la Loge est et doit rester dans l'organisation de l'Ordre l'élément fondamental.

Si cette vérité, que consacrent toutes les constitutions maçonniques, n'avait jamais été perdue de vue, les déviations auxquelles fait allusion l'A. M. I. ne se seraient probablement jamais produites.

Est-il possible de défendre la Maçonnerie contre les entreprises de ses ennemis? Il faut, sans doute, se garder de certaines illusions. Parmi les adversaires de notre Institution, il en est que

rien ne désarmera : ce sont ceux qui tiennent et continueront, malgré tout, de tenir pour haïssable l'esprit de libre examen qui est le sens même de la Maçonnerie. Serait-il digne de nous de vouloir composer avec des esprits si foncièrement hostiles à nos conceptions essentielles.

Mais au nombre de nos adversaires, il en est que nous ne pouvons, de prime abord, accuser de mauvaise foi, car leur malveillance vient, probablement de ce qu'ils nous connaissent mal. Faut-il s'en étonner, puisque les méthodes de discrétion, dont nous ne saurions nous écarter, nous empêchent de renseigner le monde profane sur notre idéal et notre activité?

Mais si le caractère confidentiel de notre institution ne permet guère à la Maçonnerie de se manifester telle qu'elle est, du moins peut-on utilement veiller à ce que certains Maçons, isolés ou groupés, ne la montrent point au dehors telle qu'elle n'est pas.

A ce sujet, il paraît utile de recommander à l'attention des Ateliers, l'étude de certaines questions d'un intérêt immédiat.

Ne serait-il pas utile de déterminer avec précision ce que doit être l'activité de certains groupements qui, pour être composés de Maçons, n'en restent pas moins des groupements profanes, et qui auraient tendance à substituer leur activité à celle des Loges, lesquelles, nous ne saurions trop le répéter, restent et doivent rester les seules dépositaires de l'esprit et de l'action maçonniques?

Ne convient-il pas, d'autre part, dans le domaine international, de veiller à ce que des associations de Francs-Maçons, dues à des initiatives particulières, ne viennent pas se substituer à des unions d'Obédiences, constituées par les représentants régulièrement mandatés des Puissances maçonniques?

Ne faut-il pas également prendre des mesures sérieuses pour que des Francs-Maçons, ne tenant leur mission que d'eux-mêmes, n'aillent point dans des manifestations profanes parler, au nom de la Maçonnerie, couvrir de l'autorité de notre Institution, des opinions qui leur sont personnelles, et alimenter ainsi les calomnies de nos adversaires?

Et enfin, ne peut-on se demander si le maintien absolu du secret maçonnique que tous les membres de l'Ordre ont fait serment d'observer, n'est point à lui seul la meilleure méthode de défense contre les attaques dont la Maçonnerie est l'objet?

Ce bref exposé ne prétend point présenter aux Ateliers tous les problèmes que peut soulever la question posée par l'A. M. I. Beaucoup d'autres, sans doute, s'offriront à leur examen.

Après les avoir étudiés et en avoir cherché les solutions, les Loges pourront peut-être envisager deux autres questions non moins graves posées par l'A. M. I. : quelles mesures permettront de sauvegarder et renforcer la vitalité des puissances maçonniques menacées jusque dans leur existence par l'intransigeance de certains partis, ou l'arbitraire de certains gouvernements?

Quelles mesures permettraient de venir en aide aux Francs-Maçons persécutés dans leur liberté individuelle et leur existence?

*
**

Quels que soient les termes des rapports que les LL. . adresseront au Conseil Fédéral, il serait intéressant qu'elles veuillent bien répondre au questionnaire ci-dessous, dont le Grand Orient de Belgique a fourni le texte.

Les réponses à ce questionnaire nous permettront d'établir une sorte de recensement de la situation maçonnique en France qui, dans les circonstances actuelles, pourrait être singulièrement utile :

1° *Quelle est, dans votre Orient, l'attitude envers la Franc-Maçonnerie :*

de l'opinion publique?

des partis politiques?

des groupements d'Ordre confessionnel?

Avez-vous constaté, durant ces dernières années, un regain d'hostilité à l'égard de notre Ordre?

Quelles ont été les manifestations de cette hostilité?

Comment les expliquez-vous?

Avez-vous pris des mesures pour défendre la Franc-Maçonnerie contre les attaques et contre les accusations dont elle est l'objet?

2° *La Franc-Maçonnerie est-elle en progrès ou en recul dans votre Orient?*

Pourquoi?

3° *Dans les conflits d'ordre moral qui, actuellement, s'imposent à l'examen de toutes les consciences, la Franc-Maçonnerie pourrait-elle, d'après vous, intervenir efficacement?*

De quelle manière envisageriez-vous son intervention?

4° *Quels sont, à votre avis, les principaux éléments qui menacent la vitalité de la Franc-Maçonnerie?*

En voyez-vous au sein même de votre Ordre?

Quels sont-ils?

A l'extérieur, y a-t-il des circonstances particulières qui favorisent les manœuvres de nos ennemis?

Quelles sont ces circonstances?

5° *Comment envisageriez-vous le rôle primordial de la Franc-Maçonnerie dans les graves conjonctures actuelles?*

Luther et les Juifs

Préambule. — C'est l'aveu d'un historien : « Luther les a souvent censurés avec cette impétuosité de génie qui l'emportait hors de la modération. Il leur reprochait surtout qu'ils étaient fourbes. Les rabbins, irrités de la manière dont Luther les traite, soutiennent que ce chef de la Réforme avait demandé à leurs frères de Francfort une grosse somme d'argent, avec promesse de les en payer par les louanges qu'il leur donnerait dans ses livres, et qu'ils refusèrent. Mais ce conte est ridicule. »

(BASNAGE, tome IX, 3^e partie, chap. xxiv, pp. 148 et 149.)

Citations textuelles. — Toutes ces citations sont extraites et traduites du livre de Luther intitulé : *Les Juifs et leurs Mensonges* (tome VII, in-folio, Wittemberg, Thomas Klug, 1558).

« On raisonnerait tout à fait en vain avec ces brutes (p. 168, recto).

« Les Juifs se tiennent dédaigneux dans leurs synagogues, vraies étables à pores, où toute la journée ils ne laissent échapper de leurs lèvres que les blasphèmes les plus honteux et les plus impudents (p. 172, verso).

« Oh ! que ce livre d'Esther est cher aux Juifs, il est si bien accommodé à leurs sentiments sanguinaires et empoisonnés. Il ne se trouve aucun peuple sous le soleil, qui soit si avide de vengeance, qui n'ait ainsi soif de sang, se croyant peuple de Dieu uniquement pour égorger, immoler les nations (p. 173, verso).

« Si les Juifs sont aux yeux de Dieu le peuple saint parce qu'ils payèrent les paroles et la loi de Dieu, les diables en enfer sont plus dignes que les Juifs d'être le peuple de Dieu, car les démons possèdent la parole de Dieu, qu'ils connaissent mieux que les Juifs (p. 176, verso).

« O honte, ô crime horrible, que vous, damnés Juifs, vous traîniez dans la boue les paroles de Dieu si saintes, si magnifiques, si consolantes, et que vous étaliez si manifestement votre honteuse avarice ! Vous n'êtes pas dignes de regarder la Bible, encore moins de la lire ; au lieu de toucher la perle et le baume de la parole de Dieu, vous devriez manier des excréments de cochon (p. 188, verso).

« S'il y avait une foire, où une once de pudeur fût exposée en vente, je donnerais aux Juifs quelques pièces d'or pour qu'ils en achètent, et pour qu'ils se procurent un front honnête (p. 189, recto).

« Sache, chrétien, qu'après le diable tu n'as pas d'ennemi

plus cruel, plus envenimé, plus violent qu'un vrai Juif, qui veut être sérieusement Juif. Il y a peut-être parmi eux des épicuriens qui pensent que les bœufs et les oies ont la foi; mais tous sont zélés par la circulation. Aussi, ils sont souvent accusés par l'histoire d'avoir empoisonné les puits, soustrait de petits enfants, tiré le sang chrétien en leur ouvrant les veines, comme à Trente, à Weissensée, etc. Ils nient énergiquement la chose, la volonté de commettre ces atrocités ne leur manque pas, et chaque fois qu'ils peuvent perpétrer ce crime en cachette ou manifestement, n'espère rien de mieux d'eux (pp. 180, verso, 190, recto).

« Ce sont des voleurs, des brigands, qui ne mangent aucune bouchée, ne portent sur leur corps aucun fil qu'ils ne nous les aient volés et soustraits par la plus source des usures. Ils vivent tous les jours de rapine et de vols, eux, leurs femmes et leurs enfants, exerçant partout le brigandage et se montrant les plus rusés voleurs. L'usurier est plus scélérat qu'un brigand, on devrait le pendre à un gibet sept fois plus élevé que les potences ordinaires (p. 197, recto).

« Tu t'imagines peut-être que le Juif est peu de chose, détrompe-toi, insensé!... (*Ici, une rafale odoriférante que nous ne pouvons traduire.*) (p. 201, verso, 202, recto).

« Qui empêche les Juifs de retourner en Judée? Personne. Les chemins et les pays qui y conduisent leur sont ouverts. Qu'ils s'en aillent à pied, à cheval, en vaisseau, qu'ils volent s'ils sont pourvus d'ailes! Nous leur procurerons des provisions pour le voyage, uniquement pour que nous puissions être délivrés de cette lie dégoûtante. Ils sont pour nous un poids mort, la calamité de nos propriétés; ils sont une peste au milieu de nos terres (p. 203, verso).

« J'ai lu et entendu sur les Juifs bien des histoires, savoir : comment ils ont empoisonné les sources, comment ils ont commis des homicides en secret. J'ai appris qu'un Juif a envoyé à un autre, par l'intermédiaire d'un chrétien, un petit vase rempli de sang tout frais. De même, j'ai entendu parler d'un tonneau qui, lorsqu'il fut vidé, renfermait un cadavre. Combien de crimes et de vols d'enfants ne peut-on pas leur reprocher? Le chrétien n'a, après le diable, aucun ennemi plus cruel qu'un Juif. Celui qui a du plaisir à exercer l'hospitalité envers ces vipères, ces petits du diable, à les choyer, les nourrir et les élever, qu'il les traite en amis chéris et les entoure de tendresses! Et si ce n'est pas assez, qu'il les f..... et qu'il se vante ensuite d'avoir été miséricordieux (p. 220, recto).

« Si Dieu ne m'avait pas donné un autre Messie que celui que les Juifs attendent et désirent, j'aimerais mieux être un cochon qu'un homme. En effet, le cochon dans son auge jouit de ses délices, de ses saletés et de la boue; il prend son sommeil, il ronfle, il ne craint aucun roi, aucun seigneur; la mort ou l'enfer ne lui font pas peur; il ne s'effraie pas des terreurs du diable ou de la colère divine. Il vit sans souci, au point de ne

même pas songer au son qui est sa nourriture. Le Messie que les Juifs attendent ne donnera jamais une félicité comparable à celle de ce cochon (p. 211, recto et verso). »

Conseils donnés par Luther aux princes et aux magistrats pour se débarrasser des Juifs

Ces conseils sont extraits du même livre cité précédemment : *les Juifs et leurs Mensonges* :

« 1° Pour apporter un terme à la doctrine blasphématoire des Juifs, il serait d'abord utile de mettre le feu à leurs synagogues, et ce qui échapperait à l'incendie, il faudrait le couvrir de sable et de boue, de sorte que personne ne puisse plus en apercevoir une tuile et une pierre (p. 204, recto). Si Moïse vivait de nos jours, il ne manquerait pas d'incendier les synagogues et les maisons des Juifs (p. 204, verso);

« 2° Il faudrait détruire et dévaster leurs maisons privées; on pourrait les loger dans des étables ou sous des tentes comme de simples bohémiens (p. 204, verso);

« 3° Il faudrait leur enlever leurs livres de prières et leurs talmuds dans lesquels sont enseignés l'idolâtrie, les mensonges, les paroles blessantes, les blasphèmes (*ibid.*);

« 4° Il serait défendu sous peine de mort aux rabbins d'enseigner parce qu'ils ont perdu tout droit de le faire (*ibid.*);

« 5° On refuserait aux Juifs toute protection et tout moyen de communication dans toutes les provinces et duchés (*ibid.*);

« 6° Des ordres très sévères de la part des magistrats leur interdiraient l'usure; tout argent disponible leur serait enlevé; tout leur or et leur argent serait déposé entre les mains des magistrats, et voici pour quelle raison : ce qu'ils possèdent, ils l'ont volé et extorqué par leur usure, puisqu'ils sont des exilés sans patrimoine. L'argent, mis ainsi sous séquestre, servirait à cette fin : si un Juif vient à se convertir sérieusement, on lui compterait 100, 200, 300 florins, selon la qualité de sa personne; au moyen de cet argent on viendrait au secours des infirmes, des convalescents, etc. (p. 205, recto);

« 7° On obligerait des Juifs jeunes et robustes, soit hommes, soit femmes, qu'ils travaillassent afin de gagner leur pain à la sueur de leur front (*ibid.*).

« Et si, en les forçant à travailler chez nous, nous avons à craindre qu'ils nous causassent quelque dommage dans notre corps, nos épouses, nos enfants, notre famille, nos animaux domestiques, etc.; comme on peut le supposer facilement de la part de ces vipères peu accoutumées au travail, il faudrait leur faire rendre gorge, puis les chasser du pays (p. 205, verso).

« En somme, très bons princes et seigneurs, qui avez des Juifs sous votre dépendance, agissez, délibérez sur les moyens à prendre.

« Ne prenons pas leur défense, ne mangeons et ne buvons

pas avec eux, ne leur accordons pas l'hospitalité, ne partageons pas leur démente et leur fureur démoniaque... Ce sont autant de bêtes méchantes, perverses, venimeuses, qui depuis quatorze cents ans et au delà ont été et sont encore la ruine des gouvernements, des pestes noires et des cancers. En somme, les Juifs sont pour nous des diables incarnés; ils n'ont plus de cœur humain pour nous, nations : et ils apprennent ces choses de leurs rabbins, dans les synagogues, nids d'esprits immondes (p. 206, recto, 206, verso). »

Autre conseils donnés par Luther aux princes et aux magistrats :

« 1° Il s'agit d'incendier les sinagogues, et de réduire en cendres ces officines de blasphèmes; il faudrait jeter sur le feu de l'huile, du soufre, de la poix, afin d'augmenter l'incendie; il faudrait même s'efforcer d'ajouter le feu de l'enfer, pour que Dieu voie que nous sommes sérieusement accablés, et que le monde entier soit témoin que nous avons toléré ces maisons par ignorance, et que nous les avons illuminées comme elles le méritent;

« 2° Il s'agit de leur enlever tous les livres, formuler de prières et récits talmudiques, toute la Bible, sans leur en laisser une seule page, et les réserver à ceux qui se convertissent;

« 3° On leur défendra sous peine de mort de louer Dieu publiquement sur notre territoire, de prier, d'enseigner, de chanter. Qu'ils fassent ces choses dans leur pays, ou partout où ils voudront;

« 4° Enfin, qu'il leur soit interdit de prononcer devant nous le nom de Dieu. Que quiconque qui entend un Juif prononcer le nom de Dieu, qu'il le dénonce aux magistrats, ou qu'il lui lance à la tête des boulettes d'excréments de truie et le chasse comme un chien (p. 209, recto et verso).

« Si j'avais le droit de statuer sur le sort des Juifs, je leur enjoindrais, sous peine de mort, de convaincre, dans l'espace de huit jours, par des arguments solides, que nous adorons plusieurs dieux au lieu d'un seul; que, s'ils le faisaient, nous serions prêts à nous convertir en un seul jour au judaïsme et à recevoir la circoncision; sinon ils seraient traités comme ils l'auraient mérité (p. 210, recto-verso).

« Je supplie nos magistrats d'exercer une pitié sévère envers ces misérables, si par hasard elle peut contribuer à leur salut. Qu'à l'exemple des médecins qui, lorsque les cataplasmes n'agissent plus, ont recours aux incisions et aux cautérisations, les magistrats emploient cette pitié dure et sévère; qu'ils aient soin d'incendier leurs synagogues; qu'ils leur interdisent tout ce dont j'ai parlé plus haut; qu'ils les forcent à travailler. Et si tout cela ne sert de rien, nous serons contraints de les expulser comme des chiens enragés, pour ne pas partager avec eux leurs blasphèmes, et nous exposer à encourir la colère divine et la damnation éternelle (p. 211). »

Mahomet et les Juifs

Préambule. — « Mahomet haïssait souverainement cette nation. » (BASNAGE, tome VIII, chap. ix, n° 17.)

« Il leur reproche à tout moment leur haine pour les prophètes qu'ils ont massacrés, parce qu'il se regardait lui-même comme un prophète nouveau que les Juifs haïssaient. » (*Id.*, tome VII, chap. ix, n°s 15 et 17.)

Citation du Koran. — « L'ignominie dans ce monde sera leur partage. » (Chap. II, sourate 79.)

« Dieu les a maudits. Que la malédiction de Dieu les atteigne! (*Ibid.*, s. 82-83.)

« Ils remplissent leurs entrailles de feu. Dieu ne leur adressera pas la parole au jour de la résurrection et ne les absoudra pas. Un supplice douloureux les attend. (*Ibid.*, s. 169.)

« Vous qui avez reçu les Ecritures, croyez, avant que nous effacions les traits de vos visages et que nous les tournions du côté opposé (que nous vous tordions le cou). Croyez avant que nous vous maudissions, comme nous avons maudit ceux qui violaient le sabbat. Nous les transformâmes en vils singes. (Chap. IV, s. 50, et chap. II, s. 61.)

« Ceux qui refuseront de croire à nos signes, nous les approcherons d'un feu ardent. Aussitôt que leur peau sera consumée par le feu, nous les revêtirons d'une autre, pour leur faire éprouver un supplice cruel. Dieu est puissant et sage. (Chap. IV, s. 59.)

« Parmi eux tu verras un grand nombre courir au plus pressé vers l'iniquité, vers l'injustice. Que leurs actions sont abominables! »

« Si ce n'étaient les docteurs et les prêtres qui les empêchent de se livrer à l'impiété, quelles horreurs ne commettraient-ils pas?

« Que leurs mains soient liées à leur cou; qu'ils soient maudits pour prix de leurs blasphèmes. (Chap. V, s. 67, 68, 69.)

« Ni leurs richesses, ni leurs enfants, ne leur serviront à rien auprès de Dieu; ils seront les victimes d'un feu éternel. »

« Oh! qu'ils sont menteurs! »

« Satan s'est emparé d'eux. Ils forment le parti de Satan. » (Chap. LXIII, sourates 18, 19, 20.)

Exécutions juives

Près de 750 Juifs, et parmi eux le rabbin Hoyyeyy, furent égorgés sur la place d'un marché à Médine. Hoyyeyy fut tué le dernier. Lorsqu'il était mené à la mort, Mahomet lui dit : « Dieu t'a conduit à ta perte. — Je ne crains pas la mort, répondit le rabbin, je ne me repens nullement de t'avoir déclaré la guerre, et aujourd'hui encore, au moment de quitter ce monde, je proclame que tu es un imposteur. » Alors il s'agenouilla et il fut décapité. (IBU-HISCHAM, *Vie de Mouhammed*, pp. 630 et sq.)

Il y avait à Médine un poète juif du nom de Cab, fils d'Al-Aschraf. Ce poète était un adversaire dangereux pour le prophète; le prophète décida de le faire tuer. « Qui veut me délivrer, s'écria-t-il un jour, du fils d'Al-Aschraf? »

Le Médinois Mohammed, fils de Maslama, s'offrit pour accomplir cet exploit, mais demanda à Mahomet d'employer la ruse et le mensonge. Le prophète l'y autorisa. Cab fut cruellement assassiné. (CAUSSIN DE PERCEVAL, *Essai sur l'Histoire des Arabes*, II, pp. 85 et sq. — IBN. KISCHAM.)

Mahomet, à la tête de 1.400 fantassins et de 300 cavaliers, marcha contre les Israélites de Kheibar; ceux-ci s'enfermèrent dans leurs châteaux-forts. Peu à peu tous les forts tombèrent entre les mains des musulmans; un grand nombre de Juifs furent faits prisonniers, et parmi eux Kinâna, fils d'Ar-Rabi, et sa fiancée Cafiyya, fille de Hoyyeyy. Cafiyya était fort belle, et Mahomet désirait la prendre pour femme; il fit venir son fiancé Kinâna, et, sous prétexte de lui faire avouer où il avait caché des trésors dont on lui avait confié la garde, il se soumit à d'atroces tortures, le fit mourir, puis épousa Cafiyya. Tous les combattants qui avaient été pris les armes à la main furent tués, il en mourut ainsi près de neuf cents. (IBN. KISCHAM, pp. 760 et sq.)

Haine héréditaire

La haine du Prophète est héréditaire chez les peuples de l'Islam.

« A la mort de Mahomet, les Juifs étaient dans la persuasion que les Arabes les laisseraient en repos. Ceux-ci étaient déjà trop fanatisés. Le Koran devint le livre fondamental (le code) pour une grande partie de l'humanité dans trois parties du monde, et, comme il était rempli de sentences haineuses contre les fils du judaïsme, il éleva les peuples mahométans dans la haine contre eux. Le fanatisme du second calife Omar, nature énergique et sauvage, était si grand, qu'il rompit l'alliance conclue entre Mahomet et les Juifs de Kheibar et de Wadil-Kora, qu'il les chassa de leur territoire, ainsi que les chrétiens de Nagaran, afin que le sol sacré de l'Arabie ne fût plus profané par les chrétiens et les Juifs. Les pays occupés jadis par ceux-ci furent cédés

par Omar aux guerriers mahométans. » (GRATZ, protestant, *Hist. des Juifs*, pp. 131, 132.)

« En maints endroits les Juifs sont exposés à toutes sortes d'avanies que leur font les mahométans. On leur crache au nez dans les rues, on les maltraite de paroles, on les frappe; les enfants les poursuivent à coups de pierres. Ils souffrent patiemment ces violences, parce que, s'ils s'avisent de se défendre, ils courraient risque d'être mis en pièces par la populace. A la vérité, on considère un peu davantage ceux qui ont des relations auprès du Roi et des Grands. Il n'y a qu'eux qui aient la permission de porter des souliers, les autres n'ont que des chaussures de jonc. Il faut qu'ils les quittent toutes les fois qu'ils passent devant une mosquée et qu'ils entrent chez le Prince, sous peine de la bastonnade ou de la prison dont ils ne sortent qu'en payant une grosse amende. » (DE BOISSY, catholique, *Dissertations critiques sur l'histoire des Juifs*, tome II, pp. 171, 172.)

« Partout où flotte l'étendard de Mahomet, le peuple juif est persécuté. » (MALO, Juif, *Hist. des Juifs*, p. 539.)

C'est en MARS

**que paraîtra notre
ouvrage sur**

LES FRANCS-MAÇONS CÉLÈBRES

contenant la liste des F F . . illustres
de tous pays et les membres . . des
familles Royales. — Prix 7.50

Faits et Documents

Dans les ministères.

Le F. Dalimier, staviskyste bien connu, ministre démissionné, avait sous ses ordres (aujourd'hui ils sont sous les ordres d'un autre, voilà tout) :

le Juif Aron, directeur du contrôle des Assurances privées;

le Juif Netter, remplaçant le Juif Dreyfus, chef des Services de l'actuariat.

(A suivre.)

La revanche du traître Juif Dreyfus.

Sont nommés :

Juif Carence : inspecteur général de l'artillerie;

Juif Bloch, adjoint.

Ils marcheront, sans doute, la main dans la main, avec le

Juif Boris, directeur de l'artillerie au ministère.

Dreyfus, tu es vengé!

Les Juifs et le Cinéma.

Il est fortement question en ce moment de plaintes nombreuses portées contre une importante firme cinématographique dite « française » mais enjuivée bien entendu.

L'affaire du Juif Stavisky éclairera-t-elle les magistrats? Sont-ils encore décidés aux remises de complaisance?

Les Théosophes en deuil.

M^{me} Annie Besant, « manager » d'un nouveau Messie, vient de mourir.

Son corps a été brûlé sur un bûcher en plein air, suivant la coutume hindoue.

Avec elle disparaît une des plus hautes gradées de la F. M. féminine.

Elle était 33^o., 1^{re} Lieut. G. Comm. du Suprême Conseil Mixte International du Droit Humain.

Le général Gœring dissout les Loges prussiennes.

Le général Gœring, ministre président de Prusse, a fait parvenir aux trois Loges prussiennes, « Les Trois Sphères », « Ordre

Chrétien allemand » et « Amitié », une ordonnance dans laquelle, sans s'occuper de savoir si les Loges appartenant à la Franc-Maçonnerie internationale doivent être considérées comme des associations hostiles à l'Etat, il estime cependant qu'en présence de l'unité du peuple allemand réalisée par le mouvement national le besoin n'existe plus de maintenir les Loges maçonniques et de continuer à leur assurer l'appui de l'Etat. En conséquence, le ministre président prescrit un certain nombre de mesures en vue de faciliter la dissolution des Loges prussiennes.

Mort de la prépondérance juive, suppression de la F. . M. . !
Parlons du rapprochement franco-allemand, dans ces conditions !

Avec les Juifs et les F. . qui gouvernent en France, impossible.

Un exemple à suivre.

L'Acacia a annoncé en son temps l'arrestation des T. T. . Ill. . FF. . Müffelmann, grand maître, Raoul Koner, secrétaire, et Bonsch, de la Grande Loge Symbolique d'Allemagne.

La F. . M. . étant interdite en Allemagne depuis l'avènement de Hitler, ces derniers avaient cependant tenté de reconstituer leur secte. . .

Avis aux amateurs.

Les dirigeants du « Souvenir », « groupement fraternel pour la commémoration des événements révolutionnaires et des faits d'affranchissement Humain », en collaboration avec la Loge Louise-Michel, ont publié récemment le programme de leurs travaux pour 1933-1934.

Sept « tenues blanches » seront organisées dans le courant de l'année maçonnique :
Le 27 décembre 1933 :

Le Chaos mondial

par PAUL LOUIS, secrétaire général du Parti
d'Unité Proletarienne.

Le 10 janvier 1934 :

L'Agonie du Capitalisme

par le F. . GUSTAVE RODRIGUES
secrétaire général du Droit à la Vie.

Le 14 février 1934 :

Le Fascisme

par le F. . A. ABASON, professeur.

Le 24 mars 1934 :

Le Socialisme

par le F. . MARCEAU PIVERT, de la C.A.P.
du Parti Socialiste S.F.I.O.

Le 11 avril 1934 :

Le Syndicalisme

par PIERRE DORMOY, ancien conseiller municipal
ancien député de Paris S.F.I.O.

Le 9 mai 1934 :

Le Léninisme

par le F. . A...

La Société communiste

par la S. . LAHY-HOLLEBECQUE
professeur à l'Université de Paris.

Le 11 juillet 1934 :

La Société anarchiste

par le F. . SÉBASTIEN FAURE

Les Juifs en Angleterre.

Le *Jewish World* nous apprend que la Conférence annuelle de l'Ordre des « Achei Brith » vient de se tenir à Londres.

Les photos du banquet sont très réussies. Les Enfants d'Israël n'y sont pas flattés, mais au moins ils ont bien des têtes de Juifs!

La T. . S. . F. .

La T.S.F., bien que directement sous la coupe du gouvernement maçonnique, n'est pas — d'après les FF. . — suffisamment « républicaine ».

Les Maçons ont donc constitué un « Comité Républicain de Radiodiffusion », dont le but est l'exploitation... morale... de « la voix républicaine » (à Radio L. L., le mardi, à 20 h. 15).

L'ordre du jour de son assemblée générale de 1933 ne laisse aucun doute sur l'origine et la « qualité » maçonnique de cette organisation.

Les sansfilistes sont avertis.

Youpin, à la rescousse!

Jusqu'ici nous avons cru que l'expérience étatiste du T. . C. . F. . Roosevelt n'avait donné aucun bon résultat. N'entrevoit-on pas la chute prochaine du dollar?

La Loge « *Le Progrès Civique* », heureuse de pouvoir secourir un Fr. . dans l'embarras, vient de donner, sous la présidence du vén. . Juif Schwob (3, rue Bobillot), une « tenue blanche fermée » pour affirmer à la face du monde maç. . « le succès de l'Expérience Roosevelt ».

Pourquoi nous le cache-t-on? questionne le Juif Dreyfus conférencier.

Sans doute parce que le gouvernement judéo-maçonnique américain n'a pas assez « arrosé » notre grande presse. .

Le ghetto aux Honneurs.

LÉGION D'HONNEUR — MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

A été promue *officier* :

La Juive Olga Veil-Picard, née Mosticker, présidente de la Société maternelle « La Pouponnière » de la Nouvelle Etoile des Enfants de France.

Ont été nommés *chevaliers* :

Le Juif Isaac Cabessa, docteur en médecine à Paris;

Le Juif Jacques Cherechewski, docteur en médecine à Saint-Germain-en-Laye;

Le Juif Berco Grinberg, dit Grunberg, docteur en médecine à Paris;

Le Juif René Gutmann, médecin des hôpitaux de Paris;

Le Juif Charles Ledermann, président du Comité de la Croix-Rouge à Philippeville;

Le Juif Achille Lévy, docteur en médecine à Nancy;

La Juive veuve Sussmann, née Sussmann, présidente-fondatrice du placement familial des tout petits à Paris.

A Lunéville, le Juif Elie Horvilleur, trésorier de la communauté, est fait chevalier.

A quand la croix posthume pour le Juif Stavisky?

Abonnez-vous

avant le

31 MARS 1934

vous paierez votre abonnement

15 Francs (avec prime)

au lieu de 20 francs.

La Libre Parole

(Ouvrages édités par)

Le Cartel Maçonnique contre la France, avec liste importante de députés et de sénateurs FF. MM.	6 fr. 50
Manuel anti-maçonnique Répandre à profusion.	3 fr.
Les FF. MM. dans l'Enseignement, avec liste importante d'universitaires FF. MM. et nombreux articles sur la question (N° d'Août 1932)	3 fr. 50
Guerre mondiale. Crise économique universelle. Révolution internationale (N° de Septembre 1932)	3 fr. 50

Dans ce même ouvrage :

Un coup d'Etat maçonnique contre la « Libre Parole », plainte au Parquet, perquisition, interrogatoire, etc. MOTS DE PASSE SEMESTRIELS et des articles documentés sur la question judéo-maçonnique.	
L'Annuaire général de la F. M.	12 fr. 65
Le Rôle de la F. M. pendant la dernière guerre et pendant la prochaine (N° d'Octobre 1932)	3 fr. 50
Y a-t-il des Femmes dans la F. M.? (N° de Nov. 1932).	3 fr. 50
Le Gouvernement et la F. M. La Dictature maç. au Mexique. L'Assassinat rituel de Damas (N° de Janvier 1933)	5 fr.
L'Assassinat maçonnique. Le Crime rituel chez les Juifs. La Délation maç. dans l'Armée et dans l'Enseignement (N° de Février 1933)	3 fr. 50
L'Accord franco-soviétique et la F. M. (N° de Mars 1933)	3 fr. 50
Mussolini et la F. M. (N° d'Avril 1933)	3 fr. 50
L'Invasion Juive (N° de Mai 1933)	3 fr. 50
La Ligue des Droits de l'Homme, filiale de la F. M. (N° de Juillet 1933)	5 fr. 50
La France est-elle une colonie Juive (N° de Sept. 1933)	3 fr. 50
Les Juifs chez nous (N° d'Oct. 1933)	3 fr. 50
Le Rôle des Juifs dans la guerre qui vient (N° de Nov. 1933)	3 fr. 50
La Finance Juive et notre anti-capitalisme (N° de Décemb. 1933)	3 fr. 50
Juifs Indésirables (N° de Janv. 1934)	3 fr. 50

Répertoire des journalistes Juifs	2 fr.
Les Espions et les Traîtres	7 fr. 50
L'espionnage judéo-allemand, par Fergus. (Franco : 8 fr. 10)	
La Franc-Maçonnerie Féminine	10 fr.
avec liste et portraits de FF. et de SS. du Droit Humain, par Switkow. (Franco : 10 fr. 75)	
Les Protestants à travers l'Histoire	7 fr. 50
par A.-J.-S.-M. de la Cambre-Mialet. (Franco : 8 fr. 10)	
Les Protocoles des Sages de Sion	(Franco : 5 fr. 50)

Adresser commandes et fonds aux « NOUVELLES EDITIONS NATIONALES »
15, Avenue du Parc, à BRUNOY (Seine-et-Oise)

EXTRAIT DU CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

L I S E Z

**TRÈS
RECOMMANDÉ**

VERS

L'INVASION

par **LUCIEN PEMJEAN**

250 Pages

10 francs

(franco : 11 francs)

**La Judéo - Maçonnerie
démasquée par un
ami d'**

ÉDOUARD DRUMONT

L. GAUTIER

MARTHE HANAU

et le Secret des Dieux

**Comment opère la Finance
internationale juive**

Prix : 5 fr. 50 franco

